



Families

Services de soutien aux personnes malades ou handicapées
114, rue Garry, bureau 102, Winnipeg (Manitoba) R3C 1G1
Téléphone : 204 945-2197 Télécopieur : 204 945-1436
Sans frais : 1 877 587-6224 ATS : 204 948-3698
Courriel : disandhealthsupports@gov.mb.ca

[Date]

Accord de prêt d'équipement médical

[Nom du client]

Objet : [nom de l'équipement]
Numéro de série : DHSU00XXXX

L'équipement susmentionné est la propriété du gouvernement du Manitoba et vous est prêté pour usage personnel par les Services de soutien aux personnes malades ou handicapées.

Pendant que vous avez l'équipement en votre possession, vous êtes responsable :

- de le maintenir en bon état et de rapporter tout dommage ou défaut de fabrication à l'Organisme chargé de la distribution du matériel;
- de respecter toutes les licences, tous les accords et toutes les instructions relativement à son entretien et à son utilisation s'y rapportant;
- d'autoriser des techniciens dûment formés, qui portent une pièce d'identité avec photo, d'entrer chez-vous pour inspecter, réparer ou régler l'équipement au besoin;
- de ne pas enlever les étiquettes d'identification apposées sur l'équipement;
- de ne pas vendre, donner ou prêter l'équipement, car il appartient au gouvernement du Manitoba.

Vous devrez présenter vos demandes de réparations ou d'entretien à l'Organisme chargé de la distribution du matériel, en téléphonant au 204 945-8611 ou au 1 877 632-7867.

Si l'équipement est perdu ou qu'il a été utilisé incorrectement ou de façon abusive, vous pourriez avoir à rembourser le gouvernement du Manitoba pour les réparations ou le remplacement.

Comme l'équipement vous a été prêté pour usage personnel, vous pouvez l'utiliser aussi longtemps que nécessaire, même si vous ne recevez plus de prestations du gouvernement du Manitoba. Quand vous n'aurez plus besoin de l'équipement, veuillez communiquer avec les Services de soutien aux personnes malades ou handicapées pour en organiser la récupération.